

CALENDRIER FISCAL

Mai 2024

10/05

PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE – PASRAU

Date limite pour la télédéclaration PASRAU (revenus de remplacement) d'avril 2024 et le télépaiement (paiement mensuel).

15/05

PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE – DSN

Date limite pour la télédéclaration DSN d'avril 2024 (entreprises de moins de 50 salariés) et le télépaiement (paiement mensuel).

TAXE GÉNÉRALE SUR LES ACTIVITÉS POLLUANTES (TGAP)

Entre les 15 et 24 mai 2024 : date limite de dépôt de la déclaration de solde n°2020-TGAP au titre de la TGAP 2023 y compris déchets pour les redevables soumis au régime réel normal mensuel en TVA à la date figurant dans votre espace professionnel.

TAXE SUR LES SALAIRES

Date limite de télépaiement de la taxe concernant les salaires payés en avril (redevables mensuels) à l'aide du relevé de versement provisionnel n° 2501.

SOCIÉTÉS SOUMISES À L'IS

Date limite de télépaiement du solde de l'IS et de la contribution sociale sur l'IS de 3,3 % à l'aide du relevé de solde n° 2572, si votre exercice est clos le 31 décembre 2023 ou le 31 janvier 2024.

ENTREPRISES SOUMISES À LA TVA

Date limite de dépôt de l'état récapitulatif des clients pour les opérations intracommunautaires réalisées en avril 2024.

TVA RÉGIME RÉEL NORMAL D'IMPOSITION

Entre les 15 et 24 mai 2024, dépôt et paiement de la déclaration mensuelle de TVA à la date figurant dans votre espace professionnel.

15/05

TAXE SUR LES CONVENTIONS D'ASSURANCES

La taxe due doit être télédéclarée et télépayée avec le formulaire n°2787-SD au titre des primes émises, des conventions conclues et des sommes échues au cours du mois d'avril 2024.

TAXE SUR LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

Entre les 15 et 24 mai 2024 : dépôt et paiement de l'annexe 3310 A pour les redevables au régime réel normal de TVA à la date de dépôt de la déclaration de TVA figurant dans votre espace professionnel.

27/05

CFE ET/OU IFER (ACOMPTE) : MISE EN LIGNE DES AVIS D'ACOMPTE

À partir de cette date et avant l'échéance de paiement, les avis d'acompte dématérialisés sont consultables dans l'espace professionnel sur le site impots.gouv.fr.

TAXE SUR LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

Dépôt et paiement de l'annexe 3310 A pour les non redevables de la TVA.

TAXE INTÉRIEURE DE CONSOMMATION (TIC)

Date limite de dépôt de la déclaration mensuelle n°2040-TIC pour la TICFE des redevables de TICFE en rythme mensuel.

31/05

TVA FRANCHISE EN BASE

Date limite d'option pour le paiement de la TVA à partir du 1er mai 2024 pour les entreprises bénéficiant de la franchise en base (article 293 F du CGI).

ENTREPRISES DONT L'EXERCICE EST CLOS LE 29 FÉVRIER 2024

Date limite de souscription de :

- de la déclaration de résultats n° 2065 et ses annexes (impôt sur les sociétés) - délai supplémentaire de 15 jours calendaires accordé aux utilisateurs des téléprocédures ;
- la déclaration de retenue à la source n° 2754 pour les entreprises étrangères exploitant un établissement stable en France ;
- la télédéclaration annuelle n° CA12 E (TVA - régime simplifié).

ACOMPTE DE CFE ET/OU D'IFER : ADHÉSION AU PRÉLÈVEMENT À L'ÉCHÉANCE

Jusqu'à cette date, il est possible d'acquitter l'acompte de CFE et/ou d'IFER en optant pour le prélèvement à l'échéance. L'adhésion peut être effectuée sur le site impots.gouv.fr, ou en téléphonant au 0809 401 401 (du lundi au vendredi de 8h30 à 19h, service gratuit + prix de l'appel).